



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2018 N°25
16 avril 2018

- Décision du 9 avril 2018 portant délégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire

P 2

Direction territoriale Sud Ouest

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

DECISION DU 09 AVRIL 2018 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

Le directeur territorial sud ouest de VNF,

Vu le code des transports,

Vu l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2012 rattachant les subdivisions "rivières" de Cadillac et de Libourne à la subdivision Aquitaine,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires, modifiée en dernier lieu le 29 août 2016,

Vu la décision du 30 janvier 2013 d'organisation des fonctions budgétaire et comptable de la direction territoriale Sud Ouest,

Vu la décision du 15 juillet 2013 portant création d'un service à comptabilité distincte intitulé "plantations du canal du midi",

Vu la décision du 31 mars 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France, modifiée en dernier lieu le 13 juillet 2015,

Vu la décision du 12 octobre 2015 nommant M. Jean ABELE, directeur territorial du Sud-Ouest,

Vu la décision du 02 mai 2016 réorganisant le siège de la direction territoriale du Sud-Ouest,

Vu l'arrêté du 05 février 2018 nommant M. Ghislain FRAMBOURT, secrétaire général de la direction territoriale du Sud-Ouest,

Vu la décision du 05 février 2018 de M. Jean ABELE, directeur territorial du Sud-Ouest, portant intérim du directeur adjoint, directeur des subdivisions,

Vu la décision du 29 janvier 2018 portant intérim du chef de la subdivision Haute-Garonne,

DE C I D E

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les actes et documents concernant tout marché de travaux, de fournitures ou de services, y compris tout marché de maîtrise d'oeuvre d'un montant inférieur à 90 000 € HT,
- les pièces de demandes de paiement des dépenses,
- les pièces comptables d'ordonnancement des dépenses et des recettes de toute nature,

à

- Ghislain FRAMBOURT, secrétaire général, par intérim directeur adjoint et directeur des subdivisions, pour tous les budgets, dépenses et recettes,
- Roland BONNET, chef de l'arrondissement développement de la voie d'eau (ADVE), pour tous les budgets, dépenses et recettes,
- Xavier CORRIHONS, chef de l'arrondissement des infrastructures et de l'entretien (AIE), pour le budget I, ou à Emmanuel SARRATO, adjoint au chef de l'arrondissement des infrastructures et de l'entretien
- Evelyne SANCHIS, cheffe de l'arrondissement patrimoine environnement (APE), pour le budget I - partie environnement

ARTICLE 2 :

COMPETENCES SPECIFIQUES AUX RECETTES

Article 2.1 :

Délégation est donnée à Hélène CHALANDE, cheffe du bureau du développement local (ADVE/BDL) et David BAICHERE, chef du bureau de gestion et valorisation du domaine (ADVE/BGVD), à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement :

- des recettes relatives à la taxe hydraulique,
- des recettes relatives aux redevances domaniales,
- des recettes relatives aux fonds de concours issus des concessions portuaires et des conventions de superposition de gestion,
- des recettes relatives au mécénat,
- des recettes relatives aux péages.
- des recettes relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement,
- des recettes relatives aux produits de remboursement/dédommagement suite à dommages au domaine public fluvial,
- des recettes relatives à l'exploitation et à la vente de prestations.

Article 2.2 :

Délégation est donnée à Grégory LERICHE, chef du bureau comptabilité finance, chef des unités comptables, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes relatives à l'exploitation et à la vente de prestations, et des recettes associées à un mandat ou un ordre de paiement.

Nom	Fonction	Périmètre de responsabilité	
		OS 81	OS 85
Chef des unités comptables			
Grégory LERICHE	Chef du bureau comptabilité finance	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
Suppléante du chef des unités comptables			
Edwige MONTEUX	Cheffe du bureau de la commande publique	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)

ARTICLE 3 :

COMPETENCES LIEES AUX DEMANDES DE PAIEMENT ET A LA CERTIFICATION DU SERVICE FAIT - PHASES DE DEMANDES DE PAIEMENT

Délégation est donnée à Grégory LERICHE, chef du bureau comptabilité finance, chef des unités comptables, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 3.1 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau ci-dessous à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Nom	Fonction	Périmètre de responsabilité	
		OS 81	OS 85
Suppléants du chef des unités comptables			
Emmanuel SARRATO	Adjoint au chef de l'arrondissement des infrastructures et de l'exploitation	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
Edwige MONTEUX	Cheffe du bureau de la commande publique	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
Jean-Luc SOULDADIE	Chef du bureau opérationnel projet plantations		UC M850 (plantations)

Les signataires agissent sous la responsabilité et pour le compte du chef des unités comptables.

En ce qui concerne la compétence en matière d'ordonnancement des dépenses, cette délégation vaut uniquement en l'absence du chef des unités comptables.

Article 3.2 :

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau ci-dessous, à l'effet de signer et de certifier, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les services faits.

Nom	Fonction	Périmètre de responsabilité	
		OS 81	OS 85
Grégory LERICHE	chef du bureau comptabilité finance, chefs des unités comptables	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
Geneviève DALBIN	Comptable	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
Sandra GUILLAU	Comptable	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	
Jean-Christophe LE MARCHANT DE TRIGON	Comptable	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	
Gilbert SOHUN	Comptable	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	
Nathalie VAR	Comptable	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)

ARTICLE 4 :

COMPETENCES SPECIFIQUES A LA SIGNATURE DES COMMANDES ET A LA CONSTATATION DU SERVICE FAIT

Délégation est donnée aux agents désignés dans le tableau ci-dessous, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer tous actes et décisions concernant tout marchés de travaux, fournitures et services, dont le montant est inférieur au montant indiqué.

Unité	Fonction	Nom	Montant en € HT	Périmètre de responsabilité	
				OS 81	OS 85
DIR	Conseiller de prévention	Adrien MARTEL	10 000	UC 101 dans périmètre budget G	
SG	Chargée de mission immobilier	Marilyne COMBES	25 000	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	
	Chef du bureau des ressources humaines et de la formation	Xavier LEJEUNE	25 000	UC 101 dans le périmètre budget G	
	Chef du bureau comptabilité finance	Grégory LERICHE	25 000	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
	Cheffe du bureau logistique informatique	Odile MONTI	25 000	UC 101	
	Cheffe du bureau de la commande publique	Edwige MONTEUX	25 000	UC 101, UC 111, UC 112, UC 121, UC 123, UC 131, UC 132, UC 133	UC M850 (plantations) et UC M851 (mécénat)
	Chargé de la formation	Laurence PYDEGADU	10 000	UC 101 dans le périmètre budget G	
	Chargés de la stratégie des systèmes d'information	Philippe GLEYSSES	4 000	UC 101 dans le périmètre budget G	
	Gestionnaire logistique	Jean-Yves VIRASSAMY	4 000	UC 101 dans le périmètre budget G	
	AIE	Chef du bureau d'études techniques	Didier SANTUNE	25 000	UC 101 dans périmètre du budget I
Chef du bureau des politiques techniques et de l'eau		Denis VIDAL	25 000	UC 101 dans périmètre du budget I	
Chef de l'unité maintenance spécialisée des équipements		Jean ORLOF	25 000	UC 112	
Adjoint au chef de l'unité maintenance spécialisée des équipements		Carl BEZIAT	25 000	UC 112	
Chef de l'unité opérationnelle de maintenance Garonne		Nicolas SMYJ	4 000	UC 112	
Chef de l'unité opérationnelle de maintenance Midi		Alexis LACOMBE	4 000	UC 112	
Agent de maintenance		Henri DELON	2 000	UC 112	
Agent de maintenance		Yannick COMBES	2 000	UC 112	
Chef de l'unité dragage entretien et services		Badr RIDA	25 000	UC 111	
Adjoint au chef de l'unité dragage entretien et services		Michael PEYRAT	25 000	CU 111	
Chef gestion collective		Michel CABANEL	4 000	UC 111	

Unité	Fonctions	Nom	Montant en € ht	Périmètre de responsabilité	
				OS 81	OS 85
ADVE	Cheffe du bureau du développement local	Hélène CHALLANDE	25 000	UC 101 dans périmètre du budget A	
	Chef du bureau de gestion et de la valorisation du domaine	David BAICHERE	25 000	UC 101 dans périmètre du budget A	
	Cheffe du bureau des affaires juridiques et contentieux	Camille CASSIAU	25 000	UC 101 dans périmètre du budget juridique (SPG)	
APE	Chef du bureau opérationnel projet plantations	Jean-Luc SOULDADIE	25 000		UC M850 (plantations)
	Cheffe du bureau environnement et paysages	Emilie COLLET	25 000		UC M850 (plantations)
SRICA	Chef du service relations institutionnelles communication archives	Jacques NOISETTE	25 000	UC 101 dans périmètre du budget communication (Domaine C11)	
	Cheffe du bureau communication	Nathalie BALLAND	25 000	UC 101 dans périmètre du budget communication (Domaine C11)	
	Chargé des archives et projets culturels	Samuel VANNIER	4 000	UC 101 dans périmètre du budget communication (Domaine C11)	
	Chargée de communication	Corinne CHAUMEIL	4 000	UC 101 dans périmètre du budget communication (Domaine C11)	
	Assistante de communication et des relations institutionnelles	Véronique BENAZECH	4 000	UC 101 dans périmètre du budget communication (Domaine C11)	
SLE	Chef de la subdivision SLE	Christophe BELTRAN	25 000	UC 123	
	Adjoint et responsable maîtrise d'ouvrage	Cédric JAFFARD	25 000	UC 123	
	Responsable domaine	Christophe RIGAL	4 000	UC 123	
	Chef du centre de Narbonne	Arnaud SEGUY	4 000	UC 123	
	Chef du centre de Béziers	Jean-Michel JOYEUX	4 000	UC 123	
	Chef du centre de Puichéric	Pascal LOLL	4 000	UC 123	
SLO	Cheffe de la subdivision SLO	Christelle BERNES-CABANNE	25 000	UC 121	
	Adjoint et responsable domaine	Didier HUMBERT	25 000	UC 121	
	Responsable exploitation	Bernard BLANC	4 000	UC 121	
	Chef du centre de Carcassonne	Philippe TANT	4 000	UC 121	
	Chef du centre de Castelnaudary	Didier HERIT	4 000	UC 121	
	Chef du centre de la Montagne Noire	Laurent MALINGREY	4 000	UC 121	
SHG	Chef de la subdivision SHG	Jacques RENTIERE, par intérim	25 000	UC 133	
	Adjoint et responsable domaine	Jean-Paul AUDOUARD	25 000	UC 133	
	Responsable maîtrise d'ouvrage	Donato SANTOLI	4 000	UC 133	
	Responsable exploitation	Elodie BEAUGENDRE	4 000	UC 133	
	Chef du centre de Négra	Jean-Louis MARTY	4 000	UC 133	
	Chef du centre de Toulouse	Ahmed TAHRI	4 000	UC 133	

Unité	Fonction	Nom	Montant en € Ht	Périmètre de responsabilité	
				OS 81	OS 85
	Chef d'équipe de Négra	André CAHUZAC	2 000	UC 133	
	Chef d'équipe de Négra	Joël TANT	2 000	UC 133	
	Chef d'équipe de Toulouse	Michel BÉTEILLE	2 000	UC 133	
	Chef d'équipe de Toulouse	Dominique GUEFFIER	2 000	UC 133	
STG	Chef de la subdivision STG	Christian MORETTO	25 000	UC 132	
	Adjoint et responsable domaine	Denis LECLERC	25 000	UC 132	
	Responsable maîtrise d'ouvrage	Sébastien JOUSSERAND	25 000	UC 132	
	Chef du centre de Montech	Gilles MAILHE	4 000	UC 132	
	Chef du centre de Moissac	Thierry CARD	4 000	UC 132	
	Assistante domaine	Fred Eric SARTORI	2 000	UC 132	
SAQ	Chef de la subdivision SAQ	Jacques RENTIERE	25 000	UC 131	
	Adjoint et responsable maîtrise d'ouvrage	Alain ASTRUC	25 000	UC 131	
	Chef du centre Aquitaine Ouest	Roger PUIGSARBE, pi	4 000	UC 131	
	Chef du centre Aquitaine Est	Roger PUIGSARBE	4 000	UC 131	
	Responsable exploitation	Marc MORANCHO	4 000	UC 131	
	Responsable domaine	Sylvie ARCAS	4 000	UC 131	
	Chef d'équipe Aquitaine Est	Gérald RICARD	2 000	UC 131	
	Chef d'équipe Aquitaine Est	David NERAUD	2 000	UC 131	
	Chef d'équipe Aquitaine Ouest	Jean-Paul BOTTARLINI	2 000	UC 131	
	Chef d'équipe Aquitaine Ouest	Jean-Christophe TEXIER	2 000	UC 131	

ARTICLE 5 :

La présente décision annule et remplace la décision du 20 février 2018 en matière d'ordonnancement secondaire.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Toulouse, 09 avril 2018

Le Directeur Territorial Sud Ouest,

Signé :

Jean ABELE